

Une nouvelle proposition qui soulève l'indignation

Réunies en Conseil général des négociations, les personnes déléguées de la CSQ ont pris connaissance de la nouvelle proposition patronale, présentée au Front commun, plus tôt, le 6 novembre.

« Ce matin, le Conseil du trésor a présenté, sans sourciller, sa nouvelle proposition. Sur le fond, il n'y a rien de nouveau : il s'agit toujours d'une offre de 3 % sur cinq ans, qui appauvrira le personnel de l'État. Ce n'est pas en déplaçant les gels salariaux, qui étaient prévus pour les deux premières années (0-0-1-1-1), à la première et à la dernière année (0-1-1-1-0) que les travailleuses et travailleurs du secteur public auront plus de revenus. Le gouvernement n'a véritablement pas entendu notre message », affirme avec indignation Louise Chabot, présidente de la CSQ.

ANCIENNE OFFRE

0	0	1	1	1
---	---	---	---	---

NOUVELLE OFFRE

0	1	1	1	0
---	---	---	---	---

C'est très différent!

Une question de structure salariale

Par ailleurs, à la lecture du document, on constate rapidement plusieurs autres anomalies aux conséquences très importantes. L'une d'elles ferait baisser la rémunération de près de 18 000 personnes salariées travaillant majoritairement dans des catégories d'emploi féminines. Dans plusieurs cas, la baisse de salaire pourrait s'élever autour de 1 \$ l'heure. De plus, dans plusieurs autres titres d'emploi, les premiers échelons seraient réduits, alors que dans d'autres cas, on augmenterait le nombre d'années avant d'atteindre le salaire maximum.

« La proposition du Conseil du trésor est non seulement inacceptable, elle est inadmissible ! Nous avons accepté, en front commun, de réaliser des travaux pour corriger certaines incohérences dans les structures salariales à la condition qu'aucun correctif à la hausse, pour certaines catégories d'emploi, ne soit accordé aux dépens d'autres salariés. Jamais nous ne pourrions accepter une telle chose ! », poursuit-elle.

Le régime de retraite, toujours dans la mire

Le gouvernement retire sa demande de calculer la rente sur les huit meilleures années. Le calcul demeurera basé sur les cinq meilleures années. Par contre, le Conseil du trésor maintient sa volonté d'augmenter la pénalité actuarielle à 7,2 % et de faire passer progressivement l'âge de la retraite, sans pénalité, de 60 à 62 ans. Au final, cette mesure se traduirait par une diminution des rentes.

Plus d'un milliard de dollars, vraiment ?

« Ce n'est certainement pas avec une telle proposition que nous pourrions rattraper notre retard salarial ni attirer et retenir des travailleuses et travailleurs dans le secteur public. M. Coiteux a beau déclarer qu'il fait un pas en avant en injectant 1,3 milliard de dollars, dans les faits, il ne s'agit que de 550 millions de dollars supplémentaires qui visent à réaliser son projet de structure salariale. Il n'y a rien de nouveau pour les offres salariales. Par ailleurs, le Conseil du trésor n'a jamais fait la démonstration que ses offres sont les seules possibles dans le contexte budgétaire actuel », explique Louise Chabot.

Des négociations sectorielles qui tournent en rond

Du côté des tables de négociation sectorielle, le gouvernement maintient de nombreuses demandes de recul totalement injustifiées.

Le mouvement de grève se poursuivra

Dans un tel contexte, la deuxième vague de grèves tournantes s'amorcera dès lundi, dans les régions suivantes :

- **9 et 10 novembre** : Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Laurentides, Lanaudière, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Nord-du-Québec.
- **12 et 13 novembre** : Estrie, Montérégie, Centre-du-Québec, Mauricie, Québec et Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les fonctionnaires et ouvrières et ouvriers de la fonction publique du Québec ainsi que de l'Agence du revenu du Québec.
- **16 et 17 novembre** : Montréal, Laval et les salariées et salariés de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

« Nous devons maintenir la pression et transmettre un message encore plus fort au gouvernement. Nous serons dehors, sur les lignes de piquetage. Nous serons aussi aux tables de négociation, pour tenter de faire progresser les pourparlers. Notre volonté demeure de conclure une entente négociée et satisfaisante, et nous allons y consacrer toutes nos énergies », conclut Louise Chabot.



**POUR NE RIEN MANQUER
SUR LA NÉGO...**

VOUS SOUHAITEZ TOUT SAVOIR SUR L'ÉVOLUTION DE LA
NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC ? ABONNEZ-VOUS À
L'INFOLETTRE DE LA CSQ EN VISITANT LE SITE NEGO2015.ORG.

